

Commission Tourisme du 11 avril 2016

COMPTE RENDU

Présent(e)s : Mme Joséphine CHAMBON, M. Jean-Claude GIORDANA, Mme Arlette LAINE, Mme Dominique PARCELLIER, M. Claude VERIL.

Salarié(e)s : Lydie AMELIN, Valérie CICUTO, Philippe CREDOZ, William MASCHERETTI.

Excusés : Mme Agnès PALMIE, M. Denis PIGNON.

Ordre du jour :

- Planning et effectif des points d'accueil pour la saison 2016
- Préparation de la Journée des Socio-professionnels du 2 mai
- Questions diverses

Planning et effectif des points d'accueil pour la saison 2016

La commission valide le **tableau joint en annexe**.

Un renforcement de la signalétique du point accueil est à prévoir pour Roquecor.

Pour juin et septembre, le planning de Bourg de Visa n'est pas encore établi.

Préparation de la Journée des Socio-professionnels du 2 mai

La commission valide l'organisation, l'invitation et le programme de la 1^{ère} journée des socio-professionnels, à la base de loisirs de Montaignu Plage, lundi 2 mai 2016 (**documents joints en annexe**).

Questions diverses

Promotion / communication :

- guide pratique et carte découverte imprimés et diffusés,
- programme d'été en cours d'impression,
- bourses d'échanges du 82, du Club des sites 82, du 46 et du 47 assurées en totalité en 2016,
- salon Attitudes Rando de Moissac (1^{er} au 3 avril) très positif, environ 1000 contacts,
- création nouveau site internet en cours, mise en ligne avant fin avril,
- problème non résolu de la confusion entretenue par l'ancien SI de Bourg de Visa avec les noms de domaine Quercy Sud-Ouest, malgré le dépôt de marque à l'INPI.

Randonnée pédestre :

Les communes de l'ancien canton de Montaignu de Quercy ont été réunies pour la création de nouveaux itinéraires. Les tracés, descriptifs et besoins matériels ont été fournis par les communes qui attendent l'intervention de la communauté de communes pour le balisage.

M. Veril précise que c'est à Daniel Cure, référent randonnée, de programmer ces travaux. Les documents collectés lui seront remis avec ce compte rendu.

Budget :

M. Veril explique qu'avec les baisses de dotations de l'état, une économie d'environ 12000 euros par service doit être réalisée sur le BP initial. Il propose l'annulation de la campagne Radio et précise que c'est le conseil communautaire qui vote les dépenses, le rôle de la commission se limitant aux propositions.

Les membres présents de la commission exprime leur inquiétude de voir le budget tourisme à nouveau limité, malgré les démarches de projets en cours.

Des économies ont déjà été réalisées : moins d'insertion publicitaire (guide été Dépêche,...), plus de salons, un seul site internet et des éditions communes, ½ poste supprimé et ½ poste réaffecté à la médiathèque, limitation des heures supplémentaires et des dimanches travaillés, suppression des heures de ménage, limitation des envois papier.

Les agents contestent la comparaison faite par M. Veril avec le budget voirie, « à peu près équivalent » et récusent les accusations de ne « plus avoir envie de participer aux salons touristiques ».

Taxe de séjour :

Compte tenu du faible produit obtenu, la communauté de communes va réaliser des projections budgétaires sur la base d'une taxe forfaitaire.

Compte rendu commission du 02.03.2016 :

Après s'en être entretenue avec l'Agence de Développement Touristique, Mme Joséphine CHAMBON confirme que les personnels d'été mis à disposition par le Conseil Départemental sont reconduits pour 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président de la Commission
Jean-Claude GIORDANA